

Mauvais score brainois au permis de conduire

Pour le permis théorique, le centre de Braine-le-Comte voit le 3ème score le plus mauvais de Wallonie: 43,5% de réussite. Si Braine-le-Comte a longtemps eu l'étiquette d'être une ville facile pour passer le pratique, ce sentiment risque bien de s'inverser. Les auto-écoles vous expliquent leur ressenti.



P.10 © J.T.

Alertez-nous

Envoyez-nous vos infos,
photos et vidéos :

sudinfo.be/alerte

SCAN-CAR À LA LOUVIÈRE

UN PORTE-CARTES POUR ÉVITER DES REDEVANCES AUX PMR !

La Ville de La Louvière lance une opération qui devrait permettre aux personnes détentrices d'une carte de stationnement PMR de ne plus recevoir de redevance. Une victoire pour Jean-Marie Huet, le président du conseil consultatif louviérois de l'inclusion de la personne handicapée.

JOHANNE TINCK

En août dernier, nous vous faisons écho dans nos colonnes d'une polémique liée à la scan-scar : les personnes porteuses d'un handicap continuaient à recevoir des redevances de stationnement. Elles ont pourtant le droit de se stationner où elles veulent durant un temps illimité.

Mais voilà : leur carte de stationnement PMR, bien souvent déposée dans un coin et plus sensible au soleil qu'un disque de stationnement n'était pas visible sur les images de la scan scar. Mais ce problème sera bientôt de l'histoire ancienne...

Désormais, ceux qui disposent d'une carte de stationnement PMR auront la possibilité de recevoir un porte-cartes équipé de ventouses, et ce, afin d'assurer une visibilité optimale de leur carte sur le pare-brise.

Ces porte-cartes seront distribués aux détenteurs de la carte de stationnement PMR

”

« Nous sommes satisfaits. C'est ce que nous avons demandé. La problématique portait tout simplement sur la visibilité de la carte »

Jean-Marie Huet

PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSULTATIF
LOUVIÉROIS DE L'INCLUSION DE LA
PERSONNE HANDICAPÉE

émise par le service public fédéral de la sécurité sociale. Il faut toutefois que celle-ci



Jean-Marie Huet., président du conseil consultatif, se dit satisfait de cette adaptation. © DC

soit en ordre de validité. À partir du mois d'avril, une permanence de distribution sera mise en place tous les mercredis à la cité administrative de La Louvière, de 14h à 16h.

Les personnes souhaitant obtenir un porte-cartes pour un tiers doivent présenter une copie de la carte d'identité ainsi qu'une procuration signée de la personne en situation de handicap.

« C'EST CE QUE NOUS
AVIONS DEMANDÉ ! »

Cette opération de la Ville de La Louvière est une victoire pour Jean-Marie Huet, président du conseil consultatif louviérois de l'inclusion de la personne en situation de handicap... Ce dernier avait

rencontré le bourgmestre et la directrice de la régie communale afin de trouver une solution pour que les personnes handicapées ne reçoivent plus de redevance. « Nous sommes satisfaits. C'est ce que nous avons demandé. La problématique portait tout simplement sur la visibilité de la carte. Le fait que les cartes soient disposées avec un support sur le pare-brise devrait la résoudre... »

BIENTÔT UNE BASE
DE DONNÉES FÉDÉRALE

Toutefois, si le problème est réglé dans la Cité des Loups, il ne l'est pas spécialement dans les autres grandes villes où circulent des scan-cars. « Pour le moment, l'automobiliste détenant une carte de stationnement PMR qui décide de se rendre dans une telle ville doit s'inscrire sur un site internet. Il est alors en ordre jusqu'à minuit. Fin de l'année, une base de données fédérale devrait éviter à ces personnes d'avoir à chaque fois à s'inscrire. Il s'agit d'un projet émanant du cabinet de Karine Lalieux (PS), ministre chargée des Personnes handicapées. Elles seront répertoriées une seule fois avec un véhicule. Le problème se posera alors encore pour les aveugles qui, eux, circulent dans différents véhicules qui ne peuvent pas être tous recensés. Eux devront continuer à s'inscrire », conclut Jean-Marie Huet. ■

LA GAZETTE CENTRE

CHEF D'ÉDITION : Vincent PICCILLO
ÉDITION DIGITALE : www.lanouvellegazette.be
Rue L. de Brouckère, 27 - 7100 La Louvière
redcentre.nouvellegazette@sudinfo.be

SUDINFO

ÉDITEUR RESPONSABLE : Pierre LEERSCHOOL
RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA

Rue de Coquelet, 134 - 5000 Namur

SERVICE CLIENTÈLE (LUN. - VEN. 8H-17H30)

078/15.75.75 (tarif zonal)
abonnements@sudinfo.be
www.jemabonne.be

AUTRES SERVICES (LUN. - VEN. 8H-17H)

081/32.78.78 (tarif zonal)

Avis nécrologiques • petites annonces • rédactions
VOTRE PUBLICITÉ : publicite@sudinfo.be